

# RTP CP UNPOL Module 5



Comment établir une collaboration et une coordination en matière de protection de l'enfance dans le cadre d'une opération de paix des Nations Unies

# But



---

Tout le personnel des opérations de paix l'ONU a l'obligation de protéger et de respecter les droits de l'enfant

Chaque composante de la mission a la responsabilité de veiller à la protection de l'enfance et doit prendre en compte les principes de protection de l'enfance et les intégrer systématiquement dans ses activités principales

Le personnel d'UNPOL doit comprendre comment interagir et coordonner avec les divers acteurs concernés par la protection de l'enfance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système de l'ONU

# Objectifs d'apprentissage



**À la fin de ce module, les apprenant(e)s seront en mesure de démontrer comment :**

- Travailler au sein de la police des Nations Unies sur les questions liées à la protection de l'enfance
- Travailler dans le cadre de la mission sur les questions liées à la protection de l'enfance
- Travailler avec d'autres acteurs clés des Nations Unies sur les questions liées à la protection de l'enfance
- Travailler avec les acteurs locaux de la protection de l'enfance



# Aperçu du module

**Comment travailler au sein de la police des Nations Unies sur les questions liées à la protection de l'enfance**

Activité d'apprentissage 5.1 – Discussion de groupe

**Comment travailler dans le cadre de la mission sur les questions liées à la protection de l'enfance**

Activité d'apprentissage 5.2 – Jeu de rôle

**Comment travailler avec d'autres acteurs clés des Nations Unies sur les questions liées à la protection de l'enfance**

Activité d'apprentissage 5.3 – Études de cas

**Comment travailler avec les acteurs locaux de la protection de l'enfance**

Activité d'apprentissage 5.4 – Études de cas



## Activité d'apprentissage 5.1

---

### Instructions

---

Vous avez recueilli des informations concernant l'enlèvement d'enfants :

1. Que feriez-vous de ces informations au sein de votre service de police dans votre pays d'origine ?
2. Quelles mesures prendriez-vous et avec qui vous engageriez-vous ?

Discutez des questions en binôme ou en petits groupes (5 minutes)

# Rapport de police interne

---



- Un mécanisme de signalement à la hiérarchie est en place
- Le signalement est généralement fait par écrit
- Le signalement peut également s'accompagner d'un rapport oral

# Coordination supplémentaire en matière de protection de l'enfance au sein de la police des Nations Unies

---



- La politique relative à la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies, adoptée en 2017, prévoit la désignation d'une **personne référente en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies** au quartier général de la mission, ainsi que de personnes référentes en matière de protection de l'enfance dans les bureaux de terrain, afin de faciliter la **coordination** et la **mise en commun des informations**.

# Responsabilités des personnes référentes en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies

---



- Intégrer les principes de protection de l'enfance dans le travail de chaque membre de la police des Nations Unies
- Soutenir la collaboration et la coordination en matière de protection de l'enfance au sein de la police des Nations Unies
- Les personnes référentes en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies peuvent aussi être des personnes référentes en matière de genre ou de droits de l'homme





## Activité d'apprentissage 5.1 (suite)

---

### Instructions

---

Discutez et répondez aux questions suivantes (5 minutes):

1. À votre avis, pourquoi des postes de personnes référentes en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies ont-ils été créés ?
2. Quelles sont, selon vous, les principales tâches des personnes référentes en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies ?

# Personnes référentes en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies

---



- Agir en qualité de personne référente pour la police des Nations Unies sur les questions liées à la protection de l'enfance
- Veiller à ce que la protection de l'enfance soit intégrée dans les activités du personnel de la police des Nations Unies, y compris dans ses efforts de renforcement des capacités de la police de l'État hôte
- Encourager l'adoption de directives et d'instructions permanentes propres à la mission

# Personnes référentes en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies (suite)



- Fournir des conseils sur une approche adaptée aux enfants dans les tâches policières
- Établir la conformité avec les normes et règles internationales, y compris celles relatives à l'appréhension et à la détention
- Fournir un appui à la prévention et à la réponse aux violations et aux abus commis contre des enfants
- Surveiller et signaler les violations graves commises contre les enfants



## Messages clés de l'activité d'apprentissage 5.1

---

- En plus des procédures de signalement habituelles au sein d'une unité de police, le personnel de la police des Nations Unies doit également communiquer l'information aux personnes référentes en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies et se coordonner avec elles
- Les personnes référentes jouent un rôle essentiel dans la coordination de la mise en commun des informations relatives à la protection de l'enfance au sein d'UNPOL, incluant pour les unités de police constituées
- À leur arrivée à la mission, les membres du personnel de la police des Nations Unies doivent chercher à savoir qui sont les personnes référentes en matière de protection de l'enfance



## Activité d'apprentissage 5.2

---

### Instructions

---

- Quatre participant(e)s simuleront une réunion afin de déterminer la meilleure stratégie pour répondre à la situation (10 minutes) :
  - Un(e) participant(e) joue le rôle du (de la) chef(fe) d'équipe de la police des Nations Unies
  - Un(e) participant(e) joue le rôle de la personne référente en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies
  - Deux participant(e)s jouent le rôle de membres réguliers de la police des Nations Unies
  
- Les autres participant(e)s observant le jeu de rôle fournissent des commentaires axés sur la coordination avec les acteurs et actrices de l'État-hôte



## Jeu de rôle : Situation

---

Deux membres du personnel de la police des Nations Unies reviennent d'une patrouille effectuée conjointement avec la police de l'État hôte, au cours de laquelle ils (elles) ont rencontré un groupe de travailleuses et de travailleurs sociaux qui ont déclaré avoir été témoins, plus tôt dans la journée, d'une attaque contre le service pédiatrique du principal hôpital de la ville.

De retour à leur base, les deux membres de la police des Nations Unies se sont entretenus avec leur chef d'équipe et la personne référente en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies.

### **Tâche :**

1. Faites une séance de bilan
2. Suggérez des actions pour réagir face à cette situation
3. Tenez compte des autres composantes de la mission qui peuvent jouer un rôle dans la réponse à un tel incident

# Les composantes d'une opération de paix des Nations Unies

---



- Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général ou chef de mission
- Composante militaire
- Composante policière
- Composante civile, incluant la protection de l'enfance

# Les composantes d'une opération de paix des Nations Unies (suite)

---



## Les autres composantes civiles :

- Affaires politiques
- Droits de l'homme
- Affaires judiciaires et pénitentiaires
- Désarmement, démobilisation et réintégration
- Affaires civiles
- Genre
- Protection des civils





## Activité d'apprentissage 5.2 (suite)

---

### Instructions

---

- Les quatre mêmes participant(e)s reprendront leurs rôles pour la deuxième partie du jeu de rôle (10 minutes)
- Quatre autres volontaires assumeront des rôles supplémentaires :
  - Officier de liaison au sein de la composante militaire de la mission
  - Représentant(e) de la composante Droits de l'homme
  - Représentant(e) de la composante Genre
  - Représentant(e) de la composante Affaires politiques



## Jeu de rôle 2 : Situation

---

Le/la RSSG a entendu parler de l'attaque dans les médias et déplore le fait que l'information ne lui soit pas parvenue plus tôt.

Le/la RSSG sait qu'une patrouille de la police des Nations Unies se trouvait dans le secteur plus tôt dans la journée et ne comprend pas très bien pourquoi l'information ne lui a pas été communiquée immédiatement.

Le/la RSSG doit assister à une conférence de presse dans 2 heures, et demande au (à la) Chef(fe) de la police des Nations Unies de l'informer des mesures que la mission peut prendre pour remédier à la situation.

Le (la) Chef(fe) de la police des Nations Unies demande à votre groupe de formuler des recommandations concrètes sur un plan d'action pour que l'ensemble de la mission intervienne dans les prochaines 24 heures. Le (la) Chef(fe) de la police des Nations Unies souhaite recevoir ce plan dans 90 minutes, afin de pouvoir l'examiner avant la conférence de presse.

# Rôle des conseillers et conseillères pour la protection de l'enfance

---



- Point de contact pour l'opération de paix des Nations Unies
- Conseiller le (la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général / chef de mission et toutes les composantes de la mission en matière de protection de l'enfance
- Surveiller et signaler les six violations graves commises contre des enfants
- Négocier des accords relatifs à la libération d'enfants associés à des forces et des groupes armés

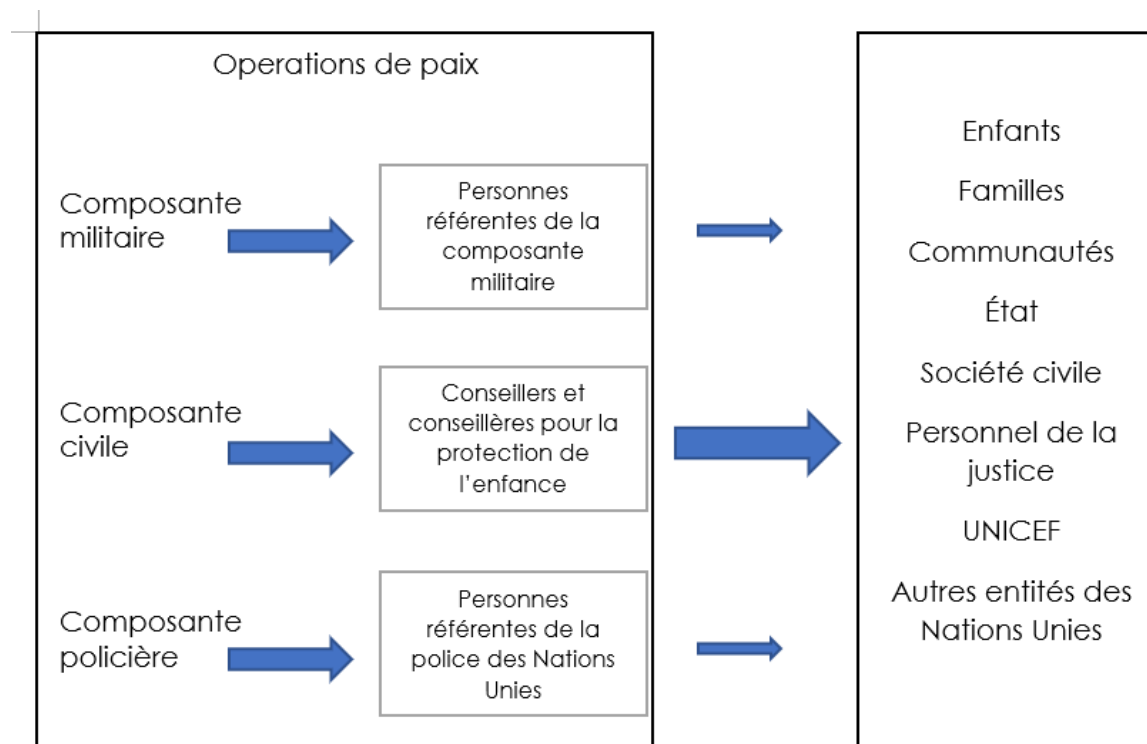
# Rôle des conseillers et conseillères pour la protection de l'enfance (suite)

---



- Systématiser et promouvoir les mécanismes de protection de l'enfance et renforcer les capacités des institutions nationales, de l'armée et de la police
- Coordonner avec l'UNICEF et les autres acteurs concernés en matière de protection de l'enfance
- Protéger et promouvoir les droits de l'enfant

# Rôle des conseillers et conseillères pour la protection de l'enfance (suite)



Notez que le travail de ces acteurs se chevauche. Les questions liées à la protection de l'enfance doivent être considérées comme étant une responsabilité partagée

## Discussion en plénière

---



Comment changeriez-vous la stratégie de coordination que vous aviez prévue initialement sur la base des éléments de preuve recueillis lors de la patrouille ?

## Messages clés de l'activité d'apprentissage 5.2



- Les membres du personnel de la police des Nations Unies doivent toujours communiquer l'information à leur hiérarchie
- En ce qui concerne les questions liées à la protection de l'enfance, le personnel de la police des Nations Unies doit également informer directement la personne référente en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies
- Les conseillers et les conseillères pour la protection de l'enfance sont les chefs de file de toute la mission pour ce qui est des questions liées à la protection de l'enfance
- La police des Nations Unies doit toujours établir une coordination et une collaboration avec les conseillers et les conseillères pour la protection de l'enfance pour les questions liées à la protection de l'enfance
- Les membres de la police des Nations Unies doivent se renseigner pour savoir si c'est la personne référente en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies ou le membre du personnel de la police des Nations Unies qui doivent informer les conseillers et les conseillères pour la protection de l'enfance en cette matière



## Activité d'apprentissage 5.3

---

### Instructions

---

- Discutez de l'une des cinq études de cas en groupe
- Chaque groupe doit répondre aux différentes questions figurant sur le document (15 minutes)
- Chaque groupe présentera son étude de cas et ses réponses en plénière



# Étude de cas 1 : Un mandat non exécutif



- La police des Nations Unies n'est pas mandatée pour mener directement et régulièrement des activités de police dans le pays hôte
- La police des Nations Unies ne doit pas enquêter directement sur une affaire
- Il importe d'établir une coordination avec la personne référente de la police des Nations Unies en matière de protection de l'enfance et les conseillers et les conseillères pour la protection de l'enfance
- La police des Nations Unies doit mettre l'accent sur la collaboration avec la police de l'État hôte

# Étude de cas 1 : L'approche sectorielle



- Plateforme de coordination réunissant des organisations humanitaires, tant onusiennes que non onusiennes, œuvrant dans le domaine
- Accent mis sur le renforcement de la coordination et des capacités d'intervention en matière de protection de l'enfance dans des contextes humanitaires
- La police des Nations Unies doit s'efforcer de participer aux réunions et aux activités organisées par le sous-groupe de la protection de l'enfance

## Étude de cas 2 : Pratiques néfastes

---



- Les pratiques néfastes sont des formes de violence liées à des pratiques culturelles ou traditionnelles
- Elles existent parfois depuis si longtemps qu'elles sont considérées comme des pratiques culturelles acceptées
- Ces pratiques comprennent notamment le mariage d'enfants, la violence fondée sur l'« honneur », les mutilations génitales féminines ou l'excision

## Étude de cas 2 : Pratiques néfastes (suite)

---



- La police de l'État hôte doit faire respecter la loi qui vise à incriminer les pratiques néfastes
- Le rôle de la police des Nations Unies est de promouvoir le droit international sans porter de jugement
- L'adoption d'une approche coordonnée avec les acteurs locaux est essentielle

# Étude de cas no 2 – Le FNUAP et ONU-Femmes



- Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) est le principal organisme des Nations Unies qui œuvre dans le domaine des droits en matière de sexualité et de procréation
- Le FNUAP mène plusieurs initiatives de lutte contre la violence sexuelle et collabore souvent avec la police de l'État hôte pour mener à bien ces initiatives
- L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) est le principal organisme des Nations Unies qui travaille sur l'égalité des genres
- ONU-Femmes fournit un soutien technique et financier, tout en faisant la promotion et le suivi des travaux menés sur l'égalité des genres dans l'ensemble du système des Nations Unies

# Étude de cas 3 : S'engager dans son travail



- Les questions liées à la protection de l'enfance peuvent souvent nous affecter de plusieurs façons
- Il est primordial de demander de l'aide ou la tenue d'une séance de bilan après une expérience particulièrement éprouvante
- Le dépassement des limites d'un mandat non exécutif peut avoir des conséquences sur l'ensemble de la mission
- Travailler en coordination avec d'autres composantes de la mission est le meilleur moyen de veiller à ce que ces questions soient traitées de manière appropriée

# Étude de cas 3 : L'ONU DC



- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC) est le principal organisme des Nations Unies qui s'occupe de la criminalité organisée et de la traite des êtres humains
- ONU DC collabore souvent avec les forces de police de l'État hôte dans divers domaines de la réforme judiciaire et du renforcement des capacités

## Étude de cas 4 : Principe « ne pas nuire »



- Personne, y compris les enfants, ne doit être exposé à des risques supplémentaires du fait de nos actions
- La police doit atténuer les effets négatifs potentiels sur tous, notamment sur les enfants
- La police devrait toujours anticiper les risques et les conséquences involontaires de ses actions
- Le principe fait la promotion de l'application du principe de responsabilité à l'égard de tous, y compris les enfants





## Étude de cas 4 : L'UNICEF et le HCDH

---

- Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) est le principal organisme des Nations Unies qui s'occupe de toutes les questions relatives aux enfants
- L'UNICEF joue un rôle de chef de file dans divers domaines d'activité, dont le déminage, la vaccination, l'éducation, la protection de l'enfant et la justice pour enfants
- Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) est le principal organisme des Nations Unies qui s'occupe des droits de l'homme
- Le HCDH facilite le dialogue politique sur les droits de l'enfant au sein des organes intergouvernementaux et favorise la contribution et la participation des enfants aux processus de l'ONU

# Étude de cas 5 : Dimension de genre

---



- Les filles et les garçons subissent d'une manière différente les effets des conflits armés
- Les filles et les garçons ont droit à des services adaptés à leurs caractéristiques
- L'important est de ne pas renforcer les stéréotypes
- La police doit offrir aux enfants le choix entre un interlocuteur ou une interlocutrice dans leurs interactions avec la police

# Étude de cas 5 : Le HCR et l'OIM



- Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) vient en aide aux garçons et aux filles déplacés à l'intérieur du pays, demandeurs d'asile ou réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur des camps
- L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) se concentre sur quatre grands domaines : les migrations et le développement, la facilitation de la migration, la réglementation des flux migratoires et la lutte contre les migrations forcées

## Messages clés de l'activité d'apprentissage 5.3

---



- La coordination avec d'autres entités de l'ONU renforce l'impact de l'opération de paix
- Le mandat non exécutif de la police des Nations Unies est souvent complémentaire à la programmation ou aux capacités opérationnelles de nombreuses autres entités des Nations Unies
- La coordination avec les personnes référentes en matière de protection de l'enfance de la police des Nations Unies et les conseillers et les conseillères pour la protection de l'enfance est essentielle pour veiller à la cohérence des actions des opérations de paix de l'ONU



## Activité d'apprentissage 5.4

---

### Instructions

---

Discutez et répondez à la question suivante (10 minutes):

- Qui sont les acteurs clés dans un système de protection de l'enfance ?

# Le système de protection de l'enfance



**La communauté internationale** : normes internationales, organisations humanitaires et de développement international, organes de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies, organisations régionales et internationales, etc.

**Institutions nationales du système de protection de l'enfance** : ministères de la santé, de l'éducation, de l'intérieur et des affaires sociales, coalitions d'ONG, comités de lutte contre les différents types d'exploitation, médias, syndicats, ordres professionnels, la loi, le Parlement, le bureau du chef de l'État, etc.

**La communauté** : tout le monde, des brigadiers scolaires aux commerçants, en passant par les policiers, les travailleurs sociaux, les enseignants, les procureurs, les voisins, les chauffeurs d'autobus, les infirmières, les dirigeants et les organisateurs communautaires et les chefs religieux.

**La famille**

**Les pairs et les frères et sœurs**

**Les garçons et les filles**



## Activité d'apprentissage 5.4 (suite)

---

### Instructions

---

- Discutez des quatre études de cas en groupe
- Chaque groupe répondra aux différentes questions figurant sur le document (25 minutes)
- Les groupes examineront et corrigeront les réponses des autres groupes (10 minutes)
- Un gabarit de réponse est disponible pour vous aider à structurer vos réponses

# Prêt à apprendre

---



- Le personnel de la police des Nations Unies doit apprendre le mode de fonctionnement de chaque catégorie d'acteurs dans le pays hôte
- Le système juridique diffère d'un pays à l'autre
- L'obligation de signaler les violations des droits de l'enfant varie d'un pays à l'autre
- La répartition des responsabilités entre les organisations de la société civile, les chefs traditionnels et religieux, les procureur(e)s, les travailleuses et travailleurs sociaux et la police de l'État hôte peut être très différente



# Pratique et culture institutionnelle

---



- Il importe de comprendre les mécanismes et les ressources existantes en matière de coordination
- Une résistance à la collaboration peut se manifester
- Les organisations de la société civile et les chefs traditionnels et religieux peuvent jouer un rôle différent de celui attendu
- La coordination sera parfois systématique, parfois ad hoc



## Service de police spécialisé

---

- Des protocoles et des unités de police spécialisées sont parfois déjà en place
- Les unités spécialisées peuvent être composées de policiers et de policières qui sont des expert(e)s en protection de l'enfance
- Une ou plusieurs unités spécialisées peuvent traiter les affaires concernant des enfants victimes ou témoins d'actes criminels
- La police des Nations Unies peut être appelée à soutenir ces unités

# Exemples d'actions possibles par la police des Nations Unies

---



- Aider à élaborer ou à réviser des instructions permanentes, des méthodes d'orientation et des protocoles de collaboration
- Fournir un appui aux services de police spécialisés
- Fournir un appui aux équipes multisectorielles
- Organiser des formations conjointes
- Promouvoir des stratégies de police de proximité
- Soutenir les approches en matière de communication
- Participer aux travaux des groupes de coordination sectoriels pertinents

## Messages clés de l'activité d'apprentissage 5.4



- La police des Nations Unies doit être consciente des rôles et des responsabilités qui lui sont confiés et de ceux des autres composantes de la mission
- La police des Nations Unies doit aussi comprendre les mécanismes de coordination mis en place tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies
- La police de l'État hôte pourrait mettre en place des procédures sur la manière dont les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux devraient traiter les affaires concernant des enfants
- Le personnel de la police des Nations Unies devrait chercher à comprendre ces procédures